



Communiqué de presse

Une femme hautement qualifiée sur trois souhaite travailler davantage

Les résultats de la nouvelle étude Sotomo sont explosifs : Plus de la moitié des personnes employées dans les professions libérales, telles que les médecins, les architectes, les physiothérapeutes, les notaires, les ingénieurs et les gestionnaires de patrimoine, sont des femmes. Et pourtant, les femmes hautement qualifiées travaillent nettement que les hommes. L'institut de recherche Sotomo, sur mandat de l'Union suisse des professions libérales (USPL) a demandé à près de 6 000 femmes et hommes exerçant une profession libérale s'il s'agissait d'une question d'argent. Le constat : après avoir fondé une famille, les femmes manquent de soutien de la part de leur partenaire, de leur entreprise, mais aussi de l'État.

Berne, le 16 novembre 2021 – La différence entre les hommes et les femmes travaillant à temps partiel est saisissante. Les hommes qui optent pour un horaire de travail réduit souhaitent plus de temps pour eux et plus de loisirs. Quant aux femmes, elles expliquent leur choix du temps partiel par leurs obligations familiales et des conditions cadres défavorables. Il s'agit notamment de l'absence de soutien de la part de leur partenaire de vie, qui ne réduit pas son taux d'occupation, de l'absence de soutien de la part de l'État, qui ne propose pas de structures d'accueil abordables pour les enfants, et enfin de l'absence de soutien de la part de leur employeur, qui ne les appuie pas suffisamment. « Cette enquête représentative montre clairement que les femmes hautement qualifiées des professions libérales ont besoin de meilleures conditions cadres », a déclaré Pirmin Bischof, conseiller aux États et président de l'USPL, à l'occasion de la Journée des professions libérales. C'est pourquoi l'USPL formule trois exigences.

Des services de garde d'enfants abordables, des horaires de travail plus flexibles et une participation aux organes sur le personnel qualifié

L'État peut promouvoir la conciliation entre travail et famille en offrant des structures d'accueil des enfants accessibles et abordables et en garantissant des horaires de travail flexibles. Parce que la pénurie de travailleurs qualifiés dans les professions libérales est grave et qu'il est urgent d'y remédier, les professions libérales exigent également d'être représentées dans les organes de l'initiative du Conseil fédéral sur le personnel qualifié. De son côté, l'économie doit offrir aux femmes hautement qualifiées qui ont des enfants des horaires de travail nettement plus flexibles.

L'enquête montre également que dans le groupe des plus jeunes, la différence entre le taux d'occupation des hommes et celui des femmes est minime. Au moment de la fondation de la famille, l'écart se creuse et ne se comble plus jusqu'à la retraite. La situation évolue peu à peu. Toutefois, l'État ne peut modifier les rôles traditionnels que de manière limitée. Mais, comme le souligne Pirmin Bischof, « il doit être possible et attrayant pour les deux parents de bénéficier d'horaires de travail flexibles. »

[Télécharger l'étude Sotomo](#)

[Télécharger la résolution](#)

Pour toute question :

Pirmin Bischof, Président de l'USPL (+41 79 656 54 20)

Marco Taddei, Secrétaire de l'USPL (+41 79 776 80 67)

L'Union suisse des professions libérales (USPL) représente, en qualité d'organisation faitière, l'important groupe social que constituent les membres des professions libérales ainsi que leurs organisations professionnelles nationales, dans tous les domaines où des intérêts de même nature les réunissent. 85 000 membres sont organisés dans les différentes fédérations. Sont représentés par l'USPL : les médecins (FMH), les notaires (FSN), les avocats (FSA), les ingénieurs et architectes (SIA), les psychothérapeutes (ASP), les psychologues (FSP), les chiropraticiens (ChiroSuisse) et les ostéopathes (FSO), les gestionnaires de fortune (ASG), les banques privées (ABPS) et l'ordre des médecins-dentistes, PhysioSuisse, la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER), SwissEngineering (UTS) et l'Association romande des logopédistes diplômés.

info@freieberufe.ch
www.frieberufe.ch